



DOSSIER DE PRESSE

2009



**GROUPE
CHIMIREC**

I - Le Groupe CHIMIREC	p.3
A – Son histoire	p.3
B – Les implantations	p.4
II - Les métiers de CHIMIREC : collecter, trier, valoriser	p.5
A – La collecte des déchets dangereux	p.6
B – Le tri, le regroupement et le pré-traitement des déchets	p.7
C – La valorisation des déchets	p.7
III – Les engagements de CHIMIREC	p.8
A – La proximité et le conseil	p.8
B – Le respect de la législation	p.9
C – La Qualité, la Sécurité et l'Environnement : valeurs fortes du Groupe	p.10
IV – Les contacts presse	p.11
V – Lexique	p.12

A – Son histoire

CHIMIREC est une société indépendante née en 1957 sous l'impulsion de Pierre FIXOT. Depuis 1987, elle est dirigée par Jean FIXOT.

A l'origine spécialisée dans la collecte des huiles noires, CHIMIREC étend progressivement son savoir-faire à la collecte des Déchets Industriels Dangereux (D.I.D.) et élargit son offre vers les activités de traitement.

Une étape décisive est franchie avec la loi de 1975 sur l'élimination des déchets. Absorbant les évolutions du marché, CHIMIREC alterne, depuis lors, acquisitions de sociétés et créations de filiales spécifiques, en vue de consolider ses activités et d'étendre sa couverture géographique, tout en préservant son indépendance.



Depuis le 1er janvier 2005, Jean FIXOT a choisi de fédérer l'ensemble de ces structures et savoir-faire sous la bannière commune « Groupe **CHIMIREC** ».

Aujourd'hui, CHIMIREC se définit comme le **spécialiste de la collecte et du traitement de Déchets Industriels Dangereux issus de tous secteurs industriels** (automobile, transport, aéronautique, énergie, BTP, chimie, pharmacie...) et **tertiaires** (administrations, collectivités...).

Un chiffre d'affaires de 115 millions € en 2008

31 sites agréés

71 000 tonnes d'huiles noires collectées

250 000 tonnes de déchets collectés

780 salariés

A la base des métiers de CHIMIREC, des équipes expérimentées et qualifiées assurent un niveau de conseil et de professionnalisme exemplaire :

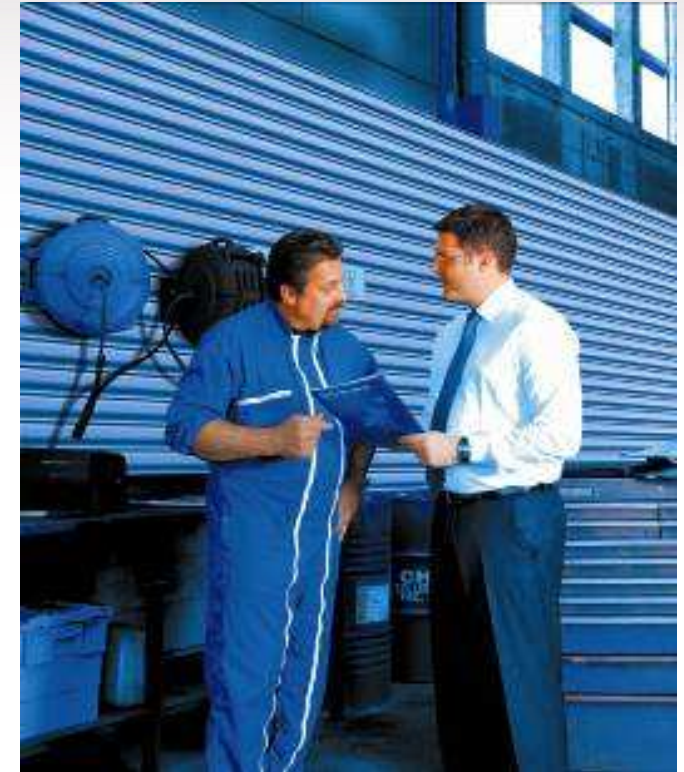
Le pôle technique est constitué de :

- **210** chauffeurs titulaires de l'Aptitude Pour le Transport des Hydrocarbures (APTH) assurant la collecte des déchets.
- **13** responsables QUALITE SECURITE ENVIRONNEMENT, chargés du suivi de la triple certification, de l'application et du suivi des procédures.
- **30** chimistes assurant le tri, l'identification, la pesée et le regroupement en lots des déchets.
- **115** manutentionnaires travaillant sous les consignes des chimistes, gérant les conditionnements.
- **13** chefs d'exploitation, conseillers à la sécurité, responsables logistique.

Le pôle commercial est constitué de :

- **95** technico-commerciaux, interlocuteurs terrains chargés des diagnostics déchets sur site et du suivi
- **70** assistants commerciaux, interlocuteurs sédentaires chargés du suivi des dossiers.
- **15** responsables commerciaux régionaux chargés de la coordination des dossiers.

Et du personnel administratif et d'encadrement à l'écoute pour conseiller les clients dans la gestion de leurs déchets industriels dangereux.



A – La collecte des déchets dangereux

Les huiles noires

Le Groupe CHIMIREC collecte les huiles noires usagées dans tous les départements où il est agréé par la préfecture. La collecte s'effectue gratuitement par pompage si le volume est supérieur ou égal à 600 litres et si les huiles usagées ne sont pas mélangées à d'autres déchets liquides.

Les déchets collectés

Le Groupe CHIMIREC collecte au niveau national tous les Déchets Industriels Dangereux (D.I.D.), soit tous les déchets toxiques issus des industries (diluants, peintures, encres, colles, solvants chlorés, dégraissants, acides, bases, produits de laboratoire, emballages et matériels souillés, liquides de refroidissement, batteries, piles, aérosols) et ceux issus des ateliers mécaniques et carrosseries (filtres à huile, à gas-oil et à essence, diluants de peinture, dégraissants mécaniques, résidus peinture, mastics, colles, carburants usagés, liquides de refroidissement, liquides de frein, emballages souillés - pots, bidons,

fûts - batteries au plomb, aérosols, pots catalytiques, huiles noires...).

La prise en charge des déchets

Le Groupe CHIMIREC s'appuie sur une flotte de 320 véhicules poids lourds dédiés à l'activité de collecte des déchets (camion-plateau, camion-citerne, hydrocureur...) et spécifiques au transport des matières dangereuses (« Réglementation ADR »).

L'enlèvement des déchets est effectué dans un délai maximum de 10 jours.

Grâce à cette organisation, CHIMIREC assure à tous les détenteurs une logistique de proximité permettant d'optimiser les tournées et de mutualiser les coûts de collecte.



B – Le tri, le regroupement et le pré-traitement des Déchets Dangereux

Une fois collectés, les déchets sont réceptionnés sur les plates-formes régionales. Ils sont ensuite pesés, contrôlés, triés par catégories puis stockés dans des alvéoles ou des cuves. Ils peuvent être pré-traités in situ, par broyage et criblage, puis reconditionnés afin d'optimiser les solutions de traitement.

C – La valorisation des déchets

Les équipes opérationnelles de CHIMIREC orientent les déchets stockés et reconditionnés vers des centres de traitement agréés, sélectionnés en fonction de la localisation des déchets, de leur nature et de la filière de traitement requise. La valorisation est privilégiée à chaque fois que les possibilités technico-économiques ou que la nature des déchets l'autorisent. Grâce à une politique de R&D et d'acquisitions dynamiques, le Groupe dispose aujourd'hui d'une offre étendue de solutions de valorisation intégrées,

parfaitement adaptées aux enjeux techniques et économiques.

Les outils de valorisation de CHIMIREC

CHIMIREC JAVENE : Valorisation des filtres à huile usagés.

CHIMIREC PPM : Régénération des solvants chlorés et non chlorés, régénération des liquides de refroidissement, valorisation des huiles claires.

APROCHIM : Traitement des déchets souillés par les PCB (technologie exclusive du « vide poussé »

CHIMIREC MALO : Traitement physico-chimique des résidus aqueux

IMMARK (CHIMIREC actionnaire de référence) : Traitement des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques & Electroniques)



A – La proximité et le conseil

Grâce à ses 13 plates-formes de collecte et regroupement, ses 11 centres de transit et ses outils de valorisation, CHIMIREC est proche de ses clients et les accompagne à chaque étape de leurs évolutions techniques ou économiques.

La réalisation du « diagnostic déchet » sur site par les équipes de spécialistes permet d'élaborer des solutions performantes, intégrant les contraintes réglementaires et logistiques, tout en respectant les objectifs environnementaux.

Parallèlement, le Groupe CHIMIREC a développé plusieurs supports de communication destinés à mettre en avant la démarche « environnement » de ses clients et à faciliter la mise en place du tri sélectif dans l'atelier.

Par exemple, les pictogrammes déchets permettent d'identifier clairement le déchet, afin d'en faciliter le tri.



C - La Qualité, la Sécurité et l'Environnement : valeurs fortes du Groupe

Afin d'optimiser son système de management, le Groupe CHIMIREC s'est tourné vers la certification combinée « Qualité ISO 9001 », « Environnement ISO 14001 » et « Sécurité OHSAS 18001 ».

Le Groupe CHIMIREC est donc activement engagé dans une démarche de triple certification. Celle-ci vise à couvrir l'ensemble du cycle de vie des déchets industriels pris en charge, et s'applique à l'ensemble des sites et domaines d'intervention proposés par le Groupe.

Aujourd'hui, plus de 90% du personnel du Groupe CHIMIREC travaille sur un site certifié par l'AFAQ. En tant qu'entreprise citoyenne, CHIMIREC compte promouvoir les bonnes pratiques dans l'ensemble de son organisation.

- ▶ **Mettre la satisfaction des clients au coeur des préoccupations.**
- ▶ **Assurer la sécurité du personnel et garantir la sûreté des installations et des moyens.**
- ▶ **Prendre en compte une démarche globale.**
- ▶ **Renforcer la motivation et améliorer l'efficacité de l'organisation.**
- ▶ **Contribuer à la protection de l'environnement.**



CHIMIREC et le Développement Durable

Depuis 7 ans, le Groupe CHIMIREC est engagé dans une démarche de triple certification de toutes ses filiales. Fin 2009, cet objectif sera atteint.

Dans la continuité de cet engagement, CHIMIREC, vise l'obtention d'une certification unique selon les trois référentiels. Cet objectif, à trois ans, permettra de renforcer la cohésion et la solidarité entre les filiales.

Parallèlement, Jean FIXOT, Président de CHIMIREC, souhaite inscrire le Groupe dans un projet ambitieux en matière de Développement Durable. Ce programme, prolongement logique de sa démarche Qualité Sécurité Environnement, sera bâti autour des trois piliers du Développement Durable (économique, social et environnemental).

Première étape et socle fondateur de ce programme, la Charte Développement Durable reprendra les principaux engagements de cette démarche. Elle sera publiée en 2010.



Groupe CHIMIREC
Séverine BATY
Responsable Communication
Tel : 01 49 92 22 88 - Fax : 01 49 92 23 09
severine.baty@chimirec.fr
www.chimirec.fr

AGENCE AUVRAY & ASSOCIES
Aline DEBOST

Attachée de presse
Tel : 01 58 22 21 15 – Fax : 01 42 93 08 01
chimirec@auvray-associes.fr



ADEME :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable. www.ademe.fr

AFAQ :

Créée en 1988, l'Association Française pour l'Amélioration et le management de la Qualité (AFAQ) a fusionné en 2004 avec l'Association Française de Normalisation (AFNOR). La marque AFAQ est aujourd'hui gérée par la société AFNOR Certification. La marque AFAQ est utilisée dans le cadre des activités d'évaluation et de certification dans le domaine des systèmes de management et de gouvernance des entreprises et organismes

Déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire.

ADR :

Accord européen signé le 30 septembre 1957 et modifié depuis qui régit le transport international routier par camion de marchandises dangereuses.

Bordereau de Suivi des Déchets (BSD) :

Document officiel CERFA obligatoire pour tous mouvements de D.I.D. Chaque producteur doit le conserver 5 ans pour répondre aux contrôles.

DEEE :

Déchets d'équipements électriques ou électroniques incluant tous leurs composants, sous-ensembles et consommables spécifiques. Ils comprennent par exemple les produits « blancs » (électroménager), les produits « bruns » (TV, vidéo, radio, Hi-fi) et les produits gris (bureautique, informatique). Ils font l'objet d'une filière dédiée.

D.I.D. (ex D.I.S) :

Déchets industriels dangereux sont des déchets qui contiennent des éléments nocifs et dangereux pour l'homme et son environnement

Pré-collecte :

Ensemble des opérations d'évacuation des déchets depuis leur lieu de production jusqu'au lieu de prise en charge par le service de collecte.

Prétraitement :

Opération qui conduit à la modification de la composition chimique ou des caractéristiques physiques du déchet et qui nécessite un traitement complémentaire ou une mise en décharge contrôlée.

Le but principal est de diriger, par le jeu de mélanges et de séparations de phases, chaque fraction du déchet vers sa destination économique optimale

Traitement :

Processus physiques, thermiques, chimiques ou biologiques, y compris le tri, qui modifient les caractéristiques des déchets de manière à en réduire le volume ou le caractère dangereux, à en faciliter la manipulation ou à en favoriser les valorisations.

Valorisation :

Terme générique recouvrant le réemploi, la réutilisation, la régénération, le recyclage, la valorisation organique ou la valorisation énergétique des déchets.

OHSAS :

Occupational Health and Safety Assessment Series. Son objectif est de fournir aux entreprises le souhaitant un support d'évaluation et de certification de leur système de management de la santé et de la sécurité au travail, compatibles avec les autres référentiels internationaux de système de management.